



DÉPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN

-----

Nombre des membres du  
Conseil Municipal élus :

**29**

Nombre des membres en  
fonction :

**29**

Nombre des membres  
participant à la séance

**24 + 5 procurations**

## OBJET :

### Point n° 2e

#### Fixation du nombre de commissions municipales et du nombre de membres par commission

Mise en ligne sur le site  
internet de la commune le  
21 avril 2026 par  
M. Charles SCHNEBELEN  
Maire de Thann

## EXTRAIT

### Du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 avril 2026

**Etaient présents :** M. SCHNEBELEN, Mme MANN, M. FUCHS, Mme BINDER, M. CHOLAY, Mme MALLER, M. CORDONNIER, Mmes MARCEL, HOELT, MM. DERVIS, HUMMEL, Mme PICCININI, MM. STEININGER, RAKOTONIRAINY, Mmes RAKOTONIRAINY-EHRET, WOLFARTH, MM. LUTTRINGER, ARDIZIO, Mme AYGUN, M. STOECKEL, Mme FRANÇOIS-WILSER, M. STAEDELIN, Mme DIET, M. JULLY

**Etaient excusés et ont donné procuration :**

M. SEIGNEZ, excusé, a donné procuration à M. SCHNEBELEN  
Mme LAÏLLY, excusée, a donné procuration à Mme MANN  
Mme HURTH, excusée, a donné procuration à M. STEININGER  
M. SCHILDKNECHT, excusé, a donné procuration à M. CHOLAY  
Mme BAUMIER-GURAK, excusée, a donné procuration à M. STOECKEL

Monsieur le Maire, Charles SCHNEBELEN, expose aux membres du Conseil Municipal, qu'en application de l'article L. 2541-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable en Alsace-Moselle, le Conseil Municipal peut former des commissions municipales en vue d'une discussion préparatoire de certaines affaires de sa compétence et de la préparation de ses décisions.

Il propose de former six commissions présidées de droit par le Maire, dont il confiera la vice-présidence à un Adjoint ou à un Conseiller Municipal Délégué. Les résolutions y sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

La création de ces commissions est donc facultative et il peut en être créée tout au long du mandat, même et y compris pour un temps donné. En revanche, elles ne sont composées que de membres du Conseil Municipal.

Ces commissions, sans ordre hiérarchique, sont les suivantes :

- 1) Commission Administration générale, finances, budget et intelligence artificielle
- 2) Commission Environnement, montagnes, viticulture, protection de la biodiversité et bien-être animal
- 3) Commission Accès aux soins, santé, santé mentale, défense des services publics, boîte thannoise d'urgence, affaires sociales, seniors et lutte contre la solitude
- 4) Commission Vie associative, sports, sport-santé-nature, jeunesse et écoles, vie citoyenne, jumelages et vie des quartiers
- 5) Commission Cultures et patrimoines, tourisme et attractivité, commerce, grands événements et dynamisation du centre-ville
- 6) Commission Travaux, urbanisme, sécurité, prévention des risques, propreté et mobilités.

Par ailleurs, il revient au Conseil Municipal de fixer le nombre de membres par commission, outre le président.

Il est proposé de fixer le nombre de conseillers par commission à 10 au maximum et, dans un esprit d'ouverture, de proposer à chaque groupe minoritaire d'y participer à raison d'un membre par commission.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :**

- valide la proposition de 10 membres par commission et l'intégration par commission d'un membre de chaque groupe minoritaire.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal une liste des membres des commissions :

**1- Commission Administration générale, finances, budget et intelligence artificielle**

- Aleyna AYGUN
- Maxime LUTTRINGER
- Tahina RAKOTONIRAINY
- Alexis STEININGER
- Mikael DERSIS
- Brigitte HOELT
- Gilbert STOECKEL
- Bruno JULLY

**2- Commission Environnement, montagnes, viticulture, protection de la biodiversité et bien-être animal**

- Vincent HUMMEL
- Jean ARDIZIO
- Marion RAKOTONIRAINY-EHRET
- Brigitte HOELT
- Estelle HURTH
- Noémie WOLFARTH
- Guy STAEDELIN
- Bruno JULLY

**3- Commission Accès aux soins, santé, santé mentale, défense des services publics, boîte thannoise d'urgence, affaires sociales, seniors et lutte contre la solitude**

- Brigitte HOELT
- Estelle HURTH
- Noémie WOLFARTH
- Jean ARDIZIO
- Marion RAKOTONIRAINY-EHRET
- Alice PICCININI
- Alexis STEININGER
- Claudine FRANÇOIS-WILSER
- Flavia DIET

**4- Commission Vie associative, sports, sport-santé-nature, jeunesse et écoles, vie citoyenne, jumelages et vie des quartiers**

- Estelle HURTH
- Tahina RAKOTONIRAINY
- Noémie WOLFARTH
- Alexis STEININGER
- Charles-Edouard SCHILDKNECHT
- Alice PICCININI
- Claudine FRANÇOIS-WILSER
- Flavia DIET

**5- Commission Cultures et patrimoines, tourisme et attractivité, commerce, grands événements et dynamisation du centre-ville**

- Aleyna AYGUN
- Jean ARDIZIO
- Alexis STEININGER
- Maxime LUTTRINGER
- Sandrine LAÏLLY
- Brigitte HOELT
- Alice PICCININI
- Mikael DERSIS
- Marie BAUMIER-GURAK
- Flavia DIET

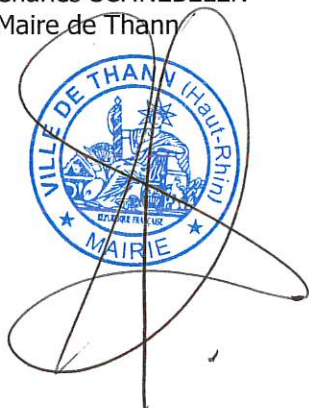
**6- Commission Travaux, urbanisme, sécurité, prévention des risques, propreté et mobilités.**

- Vincent HUMMEL
- Tahina RAKOTONIRAINY
- Jean ARDIZIO
- Alice PICCININI
- Alexis STEININGER
- Maxime LUTTRINGER
- Marie BAUMIER-GURAK
- Bruno JULLY

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :**

- désigne les membres des commissions cités ci-dessus, appelés à siéger dans les six commissions.

Pour extrait conforme  
Charles SCHNEBELEN  
Maire de Thann



Philippe CHUDANT  
Secrétaire de Séance

A large, handwritten signature in black ink, which appears to be 'Philippe Chudant', written over the printed name and title.